



STRONG. PROUD. READY.
FORTS. FIERS. PRÊTS.

Guide des SkyHawks pour les organisateurs d'activités 2023



CANADIAN ARMED FORCES

FORCES ARMÉES CANADIENNES



National
Défense

Défense
nationale

Canada

Table des matières

Avant-propos	3
Séquence des activités	4
Obligations de l'organisateur	5
Aéronef (plateforme de saut)	5
Personne-ressource	5
Hébergement	6
Transport terrestre	6
Installations de conditionnement physique	7
Zone de largage	7
Réservation de l'espace aérien.....	8
Conditions d'utilisation du terrain d'aviation.....	8
Système de sonorisation	9
Soins médicaux.....	9
Programmation	9
Programme de démonstration	10
Communications	11
Affaires publiques (AP)	11
Imagerie	11
Relations avec la communauté.....	12
Présentations.....	12
Visites.....	12
Pliage des parachutes et séances d'autographes	12
Possibilités de saut en tandem	13
<u>Passagers qui effectuent un saut en tandem</u>	<u>13</u>
<u>Passagers</u>	<u>14</u>
Présence des médias dans la zone de largage	14
Appréciation	15
Pour nous joindre	16
Adresse postale	16

Avant-propos

Nous vous remercions de votre intérêt pour l'équipe de parachutistes des Forces armées canadiennes, les SkyHawks.

Depuis plus de 50 ans, les SkyHawks représentent le Canada ainsi que le professionnalisme, l'engagement et le travail d'équipe qu'exige la vie dans les Forces armées canadiennes. Au cours des cinq dernières décennies, nous nous sommes produits devant plus de 75 millions de spectateurs partout dans le monde avec nos parachutes aux couleurs du drapeau canadien. Les formations que les membres des SkyHawks exécutent en rapprochant leurs parachutes les uns des autres pendant les sauts sont spectaculaires à voir. L'exécution de ces formations de haute voltige, connues sous le nom de formations voile-contact, exige une maîtrise et un sang-froid exceptionnels. L'équipe des SkyHawks est basée à Trenton, en Ontario, au Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre de l'Armées canadienne. Elle est composée de militaires qui appartiennent à divers groupes professionnels de la Force régulière et de la Réserve de tous les éléments des Forces armées canadiennes.

La saison de nos prestations s'étend habituellement de mai à octobre. Le présent guide indique tout ce que vous devez savoir pour inviter les SkyHawks à participer à votre activité. Notre représentation dure 25 minutes, et si les conditions météorologiques sont favorables, nos formations peuvent se rapprocher du sol, ce qui ajoute à l'émerveillement des spectateurs. Mais comme la sécurité est primordiale, l'équipe des SkyHawks suit scrupuleusement les règles de sécurité en vigueur pour offrir la meilleure représentation qui soit. Par conséquent, sachez que comme le parachutisme doit être pratiqué dans des conditions météorologiques favorables, nous pourrions annuler notre participation à votre activité si les vents sont trop élevés ou le plafond de nuage trop bas.

Si vous envisagez de réserver l'équipe des SkyHawks pour l'une de vos activités, nous vous invitons à lire ce guide pour connaître les exigences et les attentes relatives à la représentation. Bien que ce document soit appelé « guide », certaines des indications qu'il contient sont en fait des obligations. Il importe donc de bien en comprendre le contenu.

Nous espérons que votre activité se déroulera sous le signe de la sécurité et qu'elle sera une réussite.

Séquence des activités

Lorsque vous aurez lu le guide et confirmé que votre organisation est en mesure de satisfaire à toutes les exigences énoncées, consultez le site (<https://www.canada.ca/fr/armee/organisation/skyhawks.html>) pour soumettre une demande officielle à l'aide du formulaire qui se trouve dans la section « Réservez l'équipe ». Dans la mesure du possible, nous vous enverrons un courriel pour confirmer la réception de votre demande. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, veuillez nous téléphoner ou nous envoyer un courriel pour confirmer la réception de votre demande.

Les demandes doivent être présentées avant le mois d'août de l'année qui précède la tenue de votre activité (p. ex. si votre activité est prévue en juillet 2024, vous devez soumettre votre demande avant août 2023). Les demandes reçues après cette échéance seront quand même examinées, mais il est probable que l'équipe ne soit pas disponible puisque la planification de ses activités sera déjà commencée. Toutes les demandes présentées après décembre de l'année précédente ne seront pas prises en compte pour la saison suivante.

Le calendrier de nos représentations est habituellement approuvé en janvier de chaque année de démonstration. Un courriel est ensuite envoyé aux organisateurs d'activités pour confirmer ou infirmer la présence de l'équipe des SkyHawks. Il arrive que des demandes soient refusées parce qu'une exigence n'est pas satisfaite (par exemple, en cas de non-conformité de la zone de largage choisie par l'organisateur). Pour éviter cette éventualité, il importe de bien lire le guide avant de soumettre votre demande.

Après que vous aurez reçu la confirmation de notre présence à votre activité, vous devrez remplir certains formulaires très importants et nous les retourner avant les dates d'échéance qui figureront dans le courriel de confirmation de notre participation.

Voici les étapes du processus à suivre pour obtenir la participation des SkyHawks à votre activité :

Étape 1 – Lisez le Guide des SkyHawks pour les organisateurs d'activités.

Étape 2 – Soumettez votre demande officielle en remplissant le formulaire qui se trouve à la section « Réservez l'équipe » du site de l'équipe des SkyHawks (<https://www.canada.ca/fr/armee/organisation/skyhawks.html>) avant le mois d'août et attendez le message confirmant notre participation (normalement en janvier).

Étape 3 – Remplissez la « Liste de vérification pour les représentations » et envoyez-la à l'équipe des SkyHawks **au plus tard 60 jours avant** votre activité. Nous vous retournerons le formulaire par courriel avec la confirmation de notre participation.

Étape 4 – Remplissez les exigences en matière de NOTAM (Avis aux navigants) et confirmez aux SkyHawks que les NOTAM ont été soumis pour votre activité si vous devez satisfaire des conditions en vertu d'un COAS. Sinon, l'équipe s'occupera des NOTAM.

Étape 5 – Attendez une réponse des SkyHawks, qui vous confirmeront les détails ayant trait à votre activité. Cette réponse vous parviendra au plus tard 10 jours avant la tenue de votre activité.

Étape 6 – Accueillez les SkyHawks.

Obligations de l'organisateur

Nous assurerons toute la coordination logistique avec l'aide de l'équipe des SkyHawks dès la réception de la Liste de vérification pour les représentations. À notre arrivée, nous tiendrons une dernière séance de coordination sur tous les aspects de notre participation à votre activité.

L'organisateur de l'activité est tenu de fournir ce qui suit :

- Un aéronef (plateforme de saut) – responsabilité conjointe;
- Une personne-ressource;
- Une adresse postale, un lieu d'entreposage où nous pourrions entreposer des cartouches fumigènes, ainsi qu'un point de contact pour l'élimination des pièces pyrotechniques (p. ex: pompiers, représentant de la police) **AU PLUS TARD 90 JOURS AVANT L'ACTIVITÉ**;
- Un lieu d'hébergement (24 h avant et après toute opération de parachutisme ou de relations publiques);
- Du transport terrestre;
- Un centre de conditionnement physique;
- Une zone de largage (ZL);
- La réservation de l'espace aérien (NOTAM; jusqu'à 13 000 pi AGL);
- Les conditions d'utilisation de l'aéroport;
- Le lieu pour effectuer la représentation devant le public en toute sûreté et sécurité, comportant une zone d'interaction adéquate;
- Un système de sonorisation;
- Des services médicaux d'urgence pendant tous les sauts en tandem et en formation.

Nota : L'absence d'un des éléments susmentionnés entraînera l'annulation de la participation des SkyHawks à l'activité.

Dans l'éventualité où la représentation des SkyHawks serait annulée en raison du mauvais temps, de l'état de l'aéronef ou de circonstances imprévues de dernière minute, l'organisateur demeure responsable des frais liés aux éléments de la liste ci-dessus.

Aéronef (plateforme de saut)

Les SkyHawks feront tout leur possible pour utiliser des appareils de l'ARC au cours des démonstrations de sauts. Cependant, si aucun aéronef de l'ARC n'est disponible, ils en loueront un (un SC-7 Short SkyVan ou un Twin Otter). Les organisateurs de l'activité doivent indiquer dans leur demande s'ils sont en mesure d'accueillir l'appareil des SkyHawks. Les plateformes de saut doivent pouvoir contenir 16 parachutistes. Il est possible de faire des adaptations à cet effet en consultant l'équipe des SkyHawks. Les coûts du carburant pour les avions de l'ARC et l'aéronef loué sont assumés par l'équipe des SkyHawks.

Personne-ressource

En ce qui concerne la logistique, nous préférons nous adresser à **une seule et même personne** de votre organisation. Comme cette personne-ressource devra être facile à joindre avant et pendant l'activité, vous devez nous transmettre son numéro de téléphone cellulaire de même que son adresse courriel. Nous nous attendons à ce que cette personne soit en tout temps sur place avec l'équipe des SkyHawks et à ce qu'elle connaisse bien les responsabilités de l'organisateur à l'égard de l'accueil de l'équipe. Elle devra être en contact avec le capitaine de l'équipe des SkyHawks par téléphone au minimum 10 jours avant le début de l'activité. Les personnes-ressources devront rencontrer l'équipe à son arrivée, fournir l'horaire le plus à jour de l'activité et communiquer tout point n'ayant pas été couvert durant la coordination. La personne doit également fournir un aperçu de l'itinéraire dans le cadre de la liste de vérification de 60 jours. L'objectif est d'avoir une idée générale de l'horaire prévu relativement aux activités sociales et aux heures des prestations. Nous sommes conscients que l'horaire peut changer pendant la période de

60 jours, mais cela permettra à la personne-ressource d'avoir une bonne idée de la façon dont l'activité se déroulera. La personne-ressource devrait garder le contact avec le directeur des opérations aériennes afin de rassembler les questions, transmettre les horaires ou l'information dont l'équipe ou le directeur des opérations au besoin.

Hébergement

L'organisateur doit réserver un minimum de 2 chambres simples et de 8 chambres doubles. Entre 17 et 19 membres de l'équipe se déplaceront dans le cadre de la saison des spectacles de l'Équipe de parachutistes des Forces armées canadiennes (EPFAC). Advenant que deux chambres supplémentaires soient utilisées, le capitaine de l'Équipe communiquera avec les organisateurs pour faire les changements nécessaires.

Enregistrement des chambres et liste

Le coordonnateur de l'Équipe vous indiquera par courriel avant notre arrivée qui fera partie de l'Équipe afin de faciliter la réservation des chambres. Après l'enregistrement à l'hôtel, la réception doit fournir une seule copie de la liste des chambres au coordonnateur de l'Équipe. Assurez-vous que l'hôtel sache qu'il est autorisé à remettre cette liste complète au coordonnateur.

Qualité des chambres

Les SkyHawks se déplacent en moyenne 300 jours par année pour l'entraînement et les démonstrations de parachutisme. Nous demandons par conséquent de prévoir à tout le moins une chambre simple pour chaque membre de l'Équipe. En outre, nous vous saurons vivement gré de veiller à ce que les chambres soient propres, tranquilles et de toute première qualité. Chaque chambre doit au moins comprendre :

- Un lit Queen;
- Un réfrigérateur;
- Une salle de bain privée;
- Un téléphone, une connexion Internet et une télévision.

Nombre de nuits requises

L'organisateur doit fournir l'hébergement aux SkyHawks pendant toute la durée de leur séjour, ce qui comprend (selon le cas) le jour de l'arrivée, la journée des médias, la journée de pratique, la (les) journées de la prestation et le jour du départ (24 heures avant et après le parachutage). Les dates seront clairement établies lors des premières communications, puis inscrites dans le formulaire de vérification à remplir 60 jours avant la prestation.

Hébergement militaire

Quand de l'hébergement est offert dans une base militaire, les chambres sont considérées comme étant acceptables.

Transport terrestre

Les SkyHawks doivent disposer de 5 VUS de grande capacité (p. ex. Tahoe, Explorer, etc.) dont le réservoir d'essence est plein. Tout écart par rapport à cette exigence doit être discuté avec le coordonnateur de l'Équipe **60 jours avant** l'activité. L'organisateur doit obtenir les assurances nécessaires pour tous les membres de l'équipage qui conduiront les véhicules et s'assurer que les véhicules seront sur place et utilisables dès l'arrivée de l'équipe. L'Équipe, composée de 20 membres, dispose de beaucoup d'équipement pour effectuer ses spectacles et interagir avec la foule. L'organisateur est responsable de l'essence consommée durant le séjour de l'équipe. Si le lieu est loin des hôtels et de l'aéroport, un plan de ravitaillement doit être transmis au coordonnateur de l'Équipe à l'arrivée de l'Équipe. Si l'Équipe doit retourner les véhicules avec un réservoir de carburant plein, la personne-ressource de l'Équipe aidera à faire le plein et à absorber le coût.

De plus, l'Équipe aura besoin d'une voiturette de golf (ou d'un véhicule similaire) pour transporter l'équipement au lieu de l'activité. Elle sera utilisée pour mener à bien notre spectacle, interagir avec le public et s'acquitter de tâches de relations publiques.

Positionnement des véhicules

Les véhicules doivent se trouver dans l'aire de trafic, à l'aéroport, prêts à être utilisés, au moins une heure avant l'arrivée du coordonnateur de l'Équipe. Tout écart par rapport à cette règle doit être convenu au préalable, au moins 10 jours à l'avance. Des espaces de stationnement à proximité de l'aéronef de l'équipe seront prévus pour les spectacles.

Autocollants de véhicules ou marques de commandite

Si les véhicules sont offerts gratuitement par un concessionnaire de la région, ils ne **DOIVENT PAS PORTER DE MARQUE ou d'autocollants de COMMANDITE** des SkyHawks. À titre d'exemple, il **ne conviendrait pas** d'afficher « Fier commanditaire des SkyHawks ». Toutefois, les autocollants « fier commanditaire du spectacle aérien _____ » **sont acceptés**. Puisque les SkyHawks sont payés par les contribuables canadiens, les entreprises privées ne peuvent pas faire valoir cet appui.

Transport jusqu'aux lieux des activités sociales

Les SkyHawks appliquent une rigoureuse politique de tolérance zéro en ce qui concerne la consommation d'alcool et la conduite automobile. Aucun membre de l'Équipe n'est autorisé à conduire un véhicule même s'il n'a pris qu'un seul verre. Si vous comptez organiser une réception où la présence de l'Équipe est obligatoire et où de l'alcool sera servi, il est préférable de fournir une navette ou un autre mode de transport à destination et en provenance du lieu en question. Le cas échéant, veuillez en discuter avec le coordonnateur de l'Équipe.

Installations de conditionnement physique

Les membres des SkyHawks s'entraînent pour maintenir une condition physique optimale afin de conserver un excellent dossier en matière de sécurité en parachutisme. Par conséquent, nous vous demandons de leur donner accès à un centre de conditionnement physique entièrement équipé pendant toute la durée de leur séjour. Les gyms des hôtels ne suffiront pas, car l'équipement est généralement limité. Les laissez-passer doivent être laissés à la réception de l'hôtel.

Zone de largage

Les dimensions **minimales** exigées pour la zone de largage ou l'aire d'atterrissage sont de 50 m de rayon si la zone est circulaire, ou de 100 m sur 50 m (préférable). La zone de largage ne doit pas comporter d'arbres, de clôtures, de bâtiments ou de lignes téléphoniques. **Aucune ligne à haute tension ne doit se trouver à moins de 400 mètres (1/4 de mile) de la zone de largage.**

Note importante : Tous les obstacles en périphérie de la zone de largage sont considérés comme des obstacles de la zone de largage s'ils risquent, en raison de leur hauteur ou de leur position, d'entraver l'approche d'atterrissage des parachutistes. Pour le déterminer, on trace sur le sol un cercle autour de l'objet en tirant une ligne depuis son sommet selon un angle de 35°.

Veuillez noter que les revêtements de pavés, d'asphalte et de gravier peuvent facilement endommager les voilures des parachutes et augmentent les risques de blessures. La zone de largage idéale est un champ dégagé à couvert végétal.

Nous avons besoin de la copie électronique d'une photographie aérienne ou d'un croquis détaillé de la zone de largage et de l'aménagement du spectacle et des lieux d'une photographie de l'aire d'atterrissage faite à partir du sol. Envoyez ces documents au bureau des SkyHawks avec la liste de vérification. Joindre également les photographies de tout objet massif potentiellement encombrant qui se trouve dans la zone de largage ou à proximité de celle-ci.

En raison des règles de sécurité à suivre pour les sauts en parachute, l'équipe effectuera une évaluation de la zone de largage à son arrivée. Il faut savoir que l'approbation finale de la zone de largage revient au capitaine de l'Équipe des SkyHawks.

Nous exigeons que la zone de largage soit évacuée avant le début des sauts. Puisque seules les personnes désignées seront autorisées dans l'aire d'atterrissage, l'organisateur de l'activité devra prendre les mesures nécessaires pour empêcher les spectateurs d'y entrer. Notre contrôleur assurera le commandement et le contrôle de la zone de largage jusqu'à ce que le dernier parachutiste ait atterri en toute sécurité.

Radiofréquence

Notre aéronef vérifiera la fréquence radio indiquée par l'organisateur. À moins d'indication contraire, les SkyHawks utiliseront la fréquence air-sol **122.925 MHz** pour le contrôle de la zone de largage. La fréquence **ne doit pas** être différente de celle utilisée durant les activités avec le public et les médias.

Plan d'eau près des zones de largage

Lorsque la zone de largage se trouve à moins de 500 mètres (1/3 mile) d'un plan d'eau, la présence d'embarcations de sauvetage ayant un équipage d'au moins deux personnes et capables de prendre au moins 2 parachutistes à son bord est requise. (il faut disposer d'au moins 2 embarcations).

Nourriture et eau

L'organisateur n'est pas tenu de fournir les repas aux membres de l'Équipe. Toutefois, on demande à ce que des glacières avec de l'eau et de la glace soient placées près de l'aire de stationnement de l'avion et des tentes signature afin que l'Équipe demeure hydratée.

Laissez-passer pour les membres de la famille/invités de marque

Les SkyHawks passent plus de 7 mois de l'année en déploiement, loin de leur foyer. Lorsque le temps et le lieu le permettent, des membres de la famille de l'Équipe assistent aux spectacles. En outre, de nombreux invités de marque rendent souvent visite aux SkyHawks pendant leur déploiement. Il peut s'agir d'officiers supérieurs des forces armées, de politiciens, de SkyHawks honoraires ou d'amis intimes. Il faut, pour ces personnes, des laissez-passer qui leur procureront un accès illimité aux terrains du spectacle aérien ou aux lieux de l'activité. Un total de **30 laissez-passer par jour** est requis pour l'Équipe. L'Équipe s'efforcera de retourner tous les laissez-passer non utilisés à la personne-ressource dès que possible. Les laissez-passer doivent être remis au coordonnateur de l'Équipe pour tous les jours des spectacles ou être laissés à la réception de l'hôtel.

Réservation de l'espace aérien

Les organisateurs de l'activité qui détiennent un COAS sont tenus de réserver l'espace aérien en produisant un « avis aux navigants » (NOTAM) jusqu'à 13 000 pi **au-dessus du sol (AGL)**. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, veuillez informer les SkyHawks à l'avance. L'avis doit être transmis à l'unité de contrôle de la circulation aérienne. Une copie doit parvenir à notre bureau au plus tard 7 jours avant notre premier saut. Il est toujours préférable de demander dans le NOTAM des périodes plus longues que celles prévues, car il est difficile de connaître le moment exact des sauts. Nous suggérons de réserver 90 minutes par vol afin de pallier tout retard éventuel.

Si votre activité n'est pas régie par un COAS, fournissez une esquisse ou un plan détaillé de la ZL prévue ainsi que le calendrier détaillé des sauts prévus afin que les SkyHawks puissent en préparer et en activer un pour l'activité.

Nota : Le défaut de produire le NOTAM entraînera fort probablement l'annulation de la participation des SkyHawks à votre activité.

Conditions d'utilisation du terrain d'aviation

Carburant et stationnement

Le personnel du terrain d'aviation doit autant que possible participer au processus de planification. Les SkyHawks auront besoin d'une aire de stationnement pour leur aéronef à laquelle l'équipe devra, idéalement, avoir accès en tout temps.

Nous aurons probablement besoin d'avitailier notre aéronef en carburant. Puisque le type d'aéronef utilisé variera au cours de la saison, les besoins en carburant seront déterminés par nos pilotes sur le terrain. Le protocole de sécurité standard qui s'applique aux aéronefs militaires s'applique aussi à toutes les plateformes de saut et à tous les aéronefs de transport des SkyHawks. Prévoyez une aire de trafic dure (asphaltée ou bétonnée) pour stationner un CC-130J (40 000 kg).

Il incombe à l'organisateur de fournir un espace de stationnement pour l'aéronef des SkyHawks et il doit assumer les coûts liés à l'atterrissage, de l'utilisation de l'aire de trafic ou de stationnement pendant leur séjour.

Système de sonorisation

Les SkyHawks font eux-mêmes la narration durant leur représentation. L'organisateur devra seulement présenter au public le narrateur de l'Équipe avant de lui remettre le micro. Ce dernier doit également avoir une vue dégagée sur la zone de largage. La musique jouée durant les sauts est enregistrée dans un iPad; le fil de connexion au système de sonorisation (prise pour casque d'écoute de 3,5 mm) devra donc être compatible avec ce matériel.

Soins médicaux

Compte tenu des risques inhérents au parachutisme, il faudra prévoir un service de traumatologie d'urgence (ambulance) afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'incident. Les besoins spécifiques doivent comprendre, au minimum : 2 personnes possédant la qualification de secourisme qui agiront de premiers répondants, une ambulance sur place, une liaison avec un hôpital le plus près offrant de services de traumatologie.

Programmation

À leur arrivée, le capitaine et le commandant adjoint confirmeront les renseignements suivants :

1. L'horaire;
2. Les activités et les tenues;
3. Le briefing des parachutistes (briefing sur la sécurité);
4. Les rencontres avec les représentants des médias et le public;
5. Le calendrier de l'activité;
6. Le plan d'intervention et d'urgence de l'Équipe.

Nota : L'organisateur doit vérifier que la réservation de l'espace aérien (NOTAM) correspond au programme de la représentation.

En raison de la structure de leur représentation, les SkyHawks doivent suivre un horaire très particulier. L'altitude de largage minimale est de 4 000 pieds (AGL). Des parachutes témoins ou « indicateurs » sont largués à 2 500 pieds (AGL) afin de déterminer le courant du vent avant l'ascension jusqu'à l'altitude de largage, qui se situe entre 4 000 et 12 500 pieds (AGL).

Voici un exemple d'horaire pour les sauts en tandem et les sauts de démonstration

1. Horaire d'un saut en tandem :

-
- a. Déplacement sur la piste – **11 h**;
 - b. Décollage – **11 h 05**;
 - c. Premier passage – début du largage des indicateurs – 11 h 10. L'aéronef décrit un cercle après le largage des indicateurs afin que le chef-largueur puisse voir où ils atterrissent, puis l'aéronef grimpe à l'altitude de 12 500 pieds (AGL) pour les sauts en tandem;
 - d. Fin de la descente des indicateurs – **11 h 20**
 - e. Deuxième passage : les parachutistes qui restent effectuent un saut en chute libre puis ouvrent leur parachute – **11 h 35**;
 - f. Troisième passage (sauts en tandem) – **11 h 40**
 - g. Atterrissage de l'aéronef des SkyHawks – **11 h 50**.

Nota : Le temps total nécessaire pour ce saut en tandem à inscrire dans le NOTAM est d'environ 1 heure. Une période de 60 minutes supplémentaires est requise entre les vols si de nombreux sauts sont désirés.

2. b. Horaire d'un saut avec drapeau :
 - a. Déplacement sur la piste – **11 h**;
 - b. Décollage – **11 h 05**;
 - c. Premier passage – début du largage des indicateurs – **11 h 10**. L'aéronef décrit un cercle après le largage des indicateurs afin que le chef largueur puisse voir où ils atterrissent, puis l'aéronef grimpe à l'altitude de 6 000 pieds (AGL);
 - d. Fin de la descente des indicateurs – **11 h 15**;
 - e. Deuxième passage – Les parachutistes porte-drapeau sautent hors de l'aéronef en supposant qu'une description de 5 à 10 minutes précédera le début officiel de la représentation. Pendant ce saut, l'hymne national est généralement joué. Les SkyHawks sont dans les airs jusqu'au moment de l'ouverture officielle de la représentation – **11 h 30**;
 - f. Atterrissage de l'aéronef des SkyHawks – **11 h 45**.

Nota : Le temps total nécessaire pour cette démonstration à inscrire dans le NOTAM est d'environ 1 heure.

3. Horaire d'un saut de démonstration avec le groupe entier de parachutistes :
 - a. Déplacement sur la piste – **14 h**;
 - b. Décollage – **14 h 05**;
 - c. Premier passage – début du largage des indicateurs – **14 h 10**. L'aéronef décrit un cercle après le largage des indicateurs afin que le chef largueur puisse voir où ils atterrissent, puis l'aéronef grimpe à l'altitude de 6 000 pieds (AGL). Les SkyHawks peuvent demeurer à l'extérieur de la zone de largage jusqu'au moment prévu, ou bien sauter lorsque l'altitude prévue est atteinte;

Note: La description du saut commencera 5 minutes avant la sortie du premier parachutiste de l'aéronef. La démonstration commence lorsque la musique démarre. Dans cet exemple, la représentation commence à 14 h 15.

- a) Deuxième passage – le groupe de la première formation saute hors de l'aéronef (formation du T canadien - 3 parachutistes) – **14 h 20**;
- b) Troisième passage – le groupe de la seconde formation saute hors de l'aéronef (habituellement en formant un empilage à trois avec traînée et en faisant des sauts acrobatiques à deux – 5 parachutistes) – **14 h 25**;
- c) Quatrième passage – le groupe de la troisième formation saute hors de l'aéronef (habituellement 2 « cannes à bonbon » ou une autre équipe de sauts acrobatiques et une formation « Trois côte-à-côte » – 5 parachutistes) – **14 h 33**;
- d) L'aéronef des SkyHawks fait un passage au-dessus de la zone de largage pendant que l'équipe des parachutistes y exécute le « Salut des SkyHawks » devant le public – **14 h 38**.
- e) Atterrissage de l'aéronef lorsque c'est possible. La durée de la représentation complète est de 18 à 25 minutes selon les vents.

Nota : Le temps total nécessaire pour cette démonstration à inscrire dans le NOTAM est d'une heure.

Programme de démonstration

Le meilleur moment pour présenter le programme des SkyHawks est au début ou à la fin de votre activité. Si elle dispose d'une heure pour se préparer, l'Équipe peut effectuer une deuxième prestation. Notre représentation de 25 minutes commence avec un saut de parachutistes porte-drapeaux, tout de suite suivi de notre programme de démonstration. Nous pouvons sauter avec deux drapeaux (canadiens et provinciaux) de 450 pieds carrés au début du programme d'entraînement et avec un autre petit drapeau d'une province ou d'un commanditaire pendant le reste de la représentation. C'est notre programme préféré, car il permet de présenter notre programme en une seule fois.

L'équipe des SkyHawks peut également commencer sa représentation en ouverture de votre activité par des sauts individuels de parachutistes porte-drapeaux puis exécuter un saut collectif plus tard au cours de votre activité. Dans ce cas, elle aura besoin d'au moins 60 minutes entre le décollage et l'atterrissage pour se préparer pour la démonstration suivante. Jusqu'à 3 parachutistes porte-drapeau peuvent sauter en ouverture de votre activité.

Les parachutistes peuvent également porter les drapeaux d'organisation (villes, commanditaires principaux, etc.) sur demande. (Les drapeaux doivent alors mesurer au moins 3 pi sur 5 pi, 20 pi sur 40 pi maximum afin d'être visibles du haut des airs.) L'organisateur doit remettre à l'équipe des drapeaux conformes longtemps d'avance (30 jours) dans ces cas particuliers. Cependant, rien ne garantit qu'après le spectacle, les drapeaux seront rendus à leur propriétaire dans un état qui permettra encore d'en faire un usage officiel.

L'équipe possède également la capacité d'effectuer des spectacles complets ou différents actes. Bien que la routine susmentionnée constitue notre principale performance, une deuxième routine complète peut être exécutée si vous le souhaitez. Cela permet d'offrir une variété et présente l'étendue des habiletés en parachutage des membres de l'équipe. Veuillez-vous informer si une deuxième routine complète vous intéresse.

Communications

Le représentant des Affaires publiques des SkyHawks se joindra à votre équipe des communications pour optimiser notre participation à votre activité. Cette collaboration qui vise à accroître notre visibilité garantira des retombées optimales pour toutes les parties concernées.

Les SkyHawks ont l'habitude de tenir des activités où ils peuvent interagir avec les gens de la collectivité et les représentants des médias la veille d'une représentation. Des activités destinées aux représentants des médias (entrevues, vols à bord de l'aéronef, répertoire de films [rouleaux B], etc.), des activités dans la collectivité (visite de groupes de jeunes, d'anciens combattants, d'hôpitaux, etc.) et des sauts en tandem peuvent être organisées avec le représentant des Affaires publiques des SkyHawks. Elles peuvent attirer l'attention sur votre activité, et devraient faire l'objet d'une importante campagne publicitaire.

Nous vous demandons de faire parvenir au bureau des SkyHawks des copies de l'ensemble des articles, vidéos, dépliants, affiches, etc. annonçant la participation des SkyHawks à votre activité. Ces documents nous serviront à préparer notre rapport annuel et à assurer l'exactitude de nos dossiers.

Affaires publiques (AP)

Nous vous encourageons à annoncer dans divers médias la participation des SkyHawks à votre activité. Pour optimiser notre participation, nous acceptons de faire des entrevues avec les représentants des médias quelques semaines avant l'activité, ainsi que sur les lieux de la représentation ou dans un studio. Ces entrevues peuvent être organisées par votre équipe des communications, mais doivent être coordonnées par le représentant des affaires publiques des SkyHawks. Des concours peuvent être organisés des mois à l'avance afin de créer un engouement pour votre activité.

La promotion croisée dans les médias sociaux est encouragée – nous vous invitons à identifier l'équipe sur Facebook, Instagram et Twitter @SkyHawksCanada.

Avant de distribuer des produits de communications (communiqué, avis aux médias, MIP, etc.), nous vous demandons de permettre à l'équipe de les passer en revue afin qu'elle puisse assurer l'exactitude de l'information.

Imagerie

Des photos et des vidéos sont disponibles dans la trousse d'information électronique des SkyHawks (Google Drive) : <http://bit.ly/2Fk6zGg>.

Sur demande, l'équipe est en mesure de produire de courtes vidéos adaptées à vos activités.

Le jour de l'activité, veuillez demander aux photographes qui couvriront la représentation de communiquer avec le représentant des Affaires publiques pour organiser les prises de photographies (dans les airs et au sol) et procéder à un échange de coordonnées. Nous aimerions obtenir les photos et les images vidéos qui seront prises afin de les annexer à nos produits de communications. Les mentions des sources des films et des photographies seront publiées.

Relations avec la communauté

Comme il a été mentionné précédemment, l'équipe des SkyHawks a l'habitude d'interagir avec les membres des communautés et les représentants des médias la veille d'une représentation. Ce jour-là, nous sommes prêts à participer à différentes activités, qui peuvent être planifiées avec l'aide du représentant des Affaires publiques des SkyHawks, ont pour but de nous rapprocher des communautés et aident à promouvoir votre activité. Il peut s'agir :

- Des exposés dans des maisons de jeunes et des écoles ou pendant des activités locales;
- Des visites dans des hôpitaux et pendant des activités locales (téléthons, journées familiales, représentations dans des écoles, etc.)
- Des plages de parachutes et des séances de signature d'autographes;
- Des sauts en tandem offerts aux responsables et aux journalistes agréés.

Présentations :

Le représentant des Affaires publiques des SkyHawks peut vous aider à organiser la visite de l'Équipe des SkyHawks dans des écoles, des clubs, etc. Les membres de l'équipe des SkyHawks pourront présenter des exposés sur différents sujets (leur vie dans les SkyHawks, leurs expériences personnelles et tant que militaires, etc.) Ils pourront apporter des parachutes, des photos et des vidéos pour enrichir leur exposé. Il faudra alors prévoir un projecteur.

Visites

Certaines occasions sont particulièrement efficaces pour obtenir de la visibilité. Les téléthons, les activités caritatives et les activités locaux sont de bons exemples d'occasions qui favorisent la synergie de toutes les parties concernées. S'ils ont le temps, les SkyHawks seront heureux de participer à des activités de cette nature lorsqu'ils seront sur place.

Pliage de parachutes et séances d'autographes

Après chaque représentation, les SkyHawks s'installent dans la foule et plient leurs parachutes en encourageant le plus possible la participation du public en fonction de l'espace disponible. Cette occasion unique permet aux spectateurs de poser des questions aux parachutistes et de satisfaire leur curiosité en apprenant comment les parachutes sont pliés. L'activité dure en général 60 minutes, et les parachutistes distribuent habituellement à cette occasion des articles promotionnels (épinglettes, vignettes autocollantes, brassards, etc.).

Après le pliage des parachutes, l'Équipe des SkyHawks se réunit à l'endroit préalablement désigné par l'organisateur pour signer des autographes. Les SkyHawks fournissent tous les articles promotionnels à signer, mais il faudra leur fournir ceci :

- un emplacement ombragé à un endroit très achalandé;
- une tente ou une installation pour se protéger contre les intempéries (au besoin);
- 6 tables de 6 pieds;
- 20 chaises;
- de l'eau.

La séance d'autographe peut durer **jusqu'à une heure** si le temps disponible est suffisant et devrait être annoncée par le maître de cérémonie afin que personne ne rate l'occasion.

Possibilité de sauts en tandem

Les SkyHawks peuvent exécuter de nombreux sauts en tandem la veille (préférable) ou le jour même de leur première représentation si le temps le permet (non préférable). Ils peuvent exécuter des sauts en tandem supplémentaires avec l'approbation du capitaine de l'équipe des SkyHawks si la demande est justifiée, et si les autres facteurs comme le carburant, l'espace aérien et l'horaire le permettent. Ces sauts doivent être organisés à l'avance avec l'équipe des SkyHawks. Ce dernier vous indiquera le nombre de sauts en tandem qui a été accordé dans le cadre de votre activité. **Il incombe à l'organisateur de coordonner les sauts en tandem et l'horaire des spectacles avec le directeur des opérations aériennes, le Contrôle de la circulation aérienne et l'aérodrome.**

Il devrait être clair que les mises en candidature pour les sauts en tandem sont **mutuellement avantageuses** pour les Forces armées canadiennes/les SkyHawks et les organisateurs de l'activité. Le but de ces sauts est de présenter les FAC aux médias et à donner à des intervenants l'occasion de vivre l'exaltation que procurent les sauts en parachute. Cette occasion est une belle façon de faire la publicité de votre activité dans les médias.

Les sauts en tandem peuvent généralement ce qui suit, selon le type d'aéronef :

1. 3 personnes qui sautent en tandem;
2. 3 passagers à bord de l'aéronef;
3. Des représentants des médias dans la zone de largage.

Note importante : En aucun temps, l'organisateur d'une activité ne peut garantir un saut en tandem à une personne retenue. Les sauts en tandem doivent être effectués lorsque le plafond nuageux est haut et la sécurité constitue toujours notre priorité. En outre, les SkyHawks se réservent le droit d'annuler des sauts en tandem en raison d'autres préoccupations en matière de sécurité, de priorités opérationnelles ou de limites logistiques. En outre, tout vol à plus de 10 000 pieds **ASL** avec un aéronef de l'ARC ne peut pas avoir des passagers à son bord.

Passagers qui effectuent un saut en tandem (PAX) :

Pour un saut et un atterrissage réussis et sécuritaires, les passagers qui effectuent un saut en tandem doivent avoir une bonne force totale du corps et doivent respecter certaines dimensions physiques. Les passagers en tandem doivent respecter les règles suivantes :

1. Ne pas peser plus de 91 kilos (200 lb);
2. Ne pas mesurer plus de 183 cm (6 pieds);
3. Ne pas avoir plus de 50 ans.

Tout écart par rapport à ces critères doit être présenté, puis approuvé par le capitaine de l'Équipe.

Note importante : L'Équipe se réserve le droit d'accepter ou de refuser un saut en tandem avec des passagers si, pour une raison quelconque, elle estime que la sécurité pourrait être menacée.

Les passagers qui effectuent un saut en tandem doivent se présenter au lieu de rassemblement au moment indiqué par les SkyHawks, c'est-à-dire habituellement 60 minutes avant le saut. Tout retard peut entraîner l'annulation du saut.

Le capitaine de l'Équipe des SkyHawks est l'autorité approbatrice des sauts en tandem. L'autorisation doit être obtenue au moins 24 heures avant les sauts pour que les noms des passagers suggérés soient transmis **5 jours** avant le saut et remis au capitaine de l'Équipe des SkyHawks à des fins d'approbation. Vous devez fournir au capitaine de l'équipe de SkyHawks les renseignements suivants sur les participants à un saut en tandem :

-
1. Nom;
 2. Titre/poste;
 3. Nom de l'organisation/du média;
 4. Taille;
 5. Poids;
 6. Âge;
 7. Coordonnées du passager (de préférence un numéro de téléphone cellulaire);
 8. Remarques (cas uniques où le participant n'est pas un représentant agréé des médias).

Il incombe à l'organisateur (ou à l'agent de liaison avec les médias) de communiquer avec la personne qui fera le saut en tandem et de lui transmettre l'horaire. Tout retard peut entraîner l'annulation du saut.

Passagers

Passagers : Pour certains vols en tandem ou de familiarisation, les passagers peuvent parfois monter à bord. Cela dépend du type d'aéronef utilisé et de la politique de l'ARC. Aucun passager ne peut se trouver à bord d'un aéronef de l'ARC effectuant vol au-dessus de 10 000 pi du niveau moyen de la mer. En outre, en raison de la politique des FAC, aucun passager ne peut monter à bord au cours de nos démonstrations de sauts, car aucun membre militaire ne sera disponible pour escorter le passager.

Ces sièges sont réservés aux représentants agréés des médias, aux responsables de l'activité et aux membres des FAC. C'est l'occasion pour les représentants des médias de voler à bord d'un aéronef, de voir travailler l'équipe des SkyHawks et d'assister au saut des parachutistes. En raison de l'exiguïté à bord de l'aéronef, aucune grosse caméra de télévision n'y est autorisée, mais les caméras à main et les appareils photo sont permis.

Important : Les personnes ayant des restrictions d'ordre médical, ayant le mal des transports ou qui souffrent de vertige sévère, ne sont pas autorisées à monter à bord de l'aéronef.

Une liste de passagers potentiels doit être remise au capitaine des SkyHawks pour qu'il s'assure que toutes les places offertes sont attribuées.

Les passagers doivent se présenter au lieu de rendez-vous fixé par les SkyHawks, 60 minutes avant l'heure prévue des sauts en tandem pour signer les formulaires de décharge, recevoir un harnais et assister à une séance d'information. Veuillez informer les passagers de prévoir un blouson ou un chandail puisque l'air est plus froid en altitude.

Présence des médias dans la zone de largage : Les représentants des médias qui ne participent pas aux sauts en tandem peuvent être autorisés à se rendre dans la zone de largage pour y filmer les parachutistes en descente et à l'atterrissage avec leur passager en tandem. C'est le meilleur endroit pour capter ces scènes spectaculaires. Les représentants agréés des médias et les membres de la famille des participants aux sauts en tandem peuvent être invités dans la zone de largage le jour consacré à la collectivité et aux journalistes. Ces invitations dépendent de plusieurs facteurs et sont à la discrétion du capitaine de l'équipe. Dans la zone de largage, chaque membre du personnel doit obéir aux instructions du contrôleur de la zone de largage.

Appréciation

Les SkyHawks seront ravis d'assister à toute réception ou autre activité à laquelle l'organisateur les invitera. Veuillez noter que l'équipe devra disposer de trois heures après l'atterrissage pour accomplir ses tâches après le spectacle et changer de tenue avant d'assister à l'activité.

L'invitation des SkyHawks à une activité exige beaucoup de travail, et c'est pourquoi l'équipe des SkyHawks peut remettre aux membres de votre organisation que vous aurez désignés des lithographies en reconnaissance de leurs efforts. Si vous désirez remercier certaines personnes ou organisations en particulier, veuillez l'indiquer en remplissant la partie prévue à cette fin de liste de vérification. Nous acceptons jusqu'à deux candidatures par activité. Si les candidatures sont approuvées par le commandant de l'équipe, les lithographies seront remises au moment fixé par l'organisateur.

Les SkyHawks apprécient toujours les lettres de remerciements. Si votre organisation souhaite nous envoyer ses remerciements, adressez la lettre à l'une ou l'autre des personnes indiquées ci-dessous :

Chef d'état-major de la Défense
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

ou

Commandant, Armée canadienne
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général-Georges R. Pearkes
101, promenade Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Ou

Commandant
Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre de l'Armée canadienne
Base des Forces canadiennes Trenton
C.P. 1000, succ. Forces
Astra (Ontario) K0K 3W0

Pour nous joindre

Adresse postale

Équipe de parachutistes des Forces canadiennes, les SkyHawks
Centre d'instruction supérieure de l'Armée canadienne
C.P. 1000, succursale Forces
Astra (Ontario) K0K 3W0

Téléphone : 613-392-2811, poste 2049
Courriel : skyhawks@forces.gc.ca

En ligne :

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/armee.html>

Facebook : <https://www.facebook.com/SkyHawksCanada/>

Instagram : <https://www.instagram.com/skyhawkscanada/>

Twitter : <https://www.twitter.com/skyhawkscanada/>

YouTube : <http://www.youtube.com/channel/UCqWEVyVMO7fD1n528iUKc1w/featured>